**Accompagnement des agriculteurs face au changement climatique**

**MANDAT DE GESTION ET DE PAIEMENT**

Entre

Raison sociale :

N° SIRET :

Représenté par : <Prénom, NOM>

Agissant en qualité de : dûment habilité à cet effet,

 Ci-après désigné le Mandant,

Et

Raison sociale :

N° SIRET :

Représenté par : <Prénom, NOM>

Agissant en qualité de : dûment habilité à cet effet,

 Ci-après désigné le Mandataire,

Le Mandant, donne mandat au Mandataire, qui l’accepte, pour le représenter auprès de l’ADEME dans le cadre de l’Appel à projets « Accompagnement des agriculteurs face au changement climatique » portant sur la réalisation d’une opération relative à la sensibilisation, la réalisation de diagnostics et l’accompagnement au passage à l’action individuel ou collectif des exploitations agricoles dans leur transition climatique,

dans les conditions définies ci-après.

Le Mandataire ainsi désigné est chargé de :

1. déposer au nom et pour le compte du Mandant le dossier de demande d’aide relatif à l’opération indiquée ci-dessus auprès de l’ADEME dans le cadre de l’Appel à projets susvisé,
2. diffuser au Mandant les CGU relatives au traitement de ses données personnelles,
3. signer le contrat de financement avec l’ADEME au nom et pour le compte du Mandant et ses éventuels avenants ultérieurs,
4. informer le Mandant du contenu du contrat de financement ainsi que de ses annexes et avenants éventuels, le Mandant restant tenu vis-à-vis de l’ADEME des obligations qui en découlent,
5. représenter le Mandant vis à vis de l’ADEME,
6. diffuser au Mandant dans un délai raisonnable pour le bon déroulement de l’opération concernée, toutes correspondances émanant de l’ADEME dont elle aurait à connaître,
7. transmettre à l’ADEME, dans ce même délai, tous documents sous quelque forme que ce soit, émanant du Mandant et notamment les différents rapports prévus ainsi que l’ensemble des états récapitulatifs certifiés conforme par le représentant légal du Mandant ou son délégataire accompagné éventuellement des pièces justificatives demandées,
8. répondre à toute sollicitation de l’ADEME ou des services de l’Etat concernant l’opération,
9. représenter le Mandant lors de visites sur place ou lors de contrôles diligentés par l’ADEME ou les services de l’Etat,
10. verser au Mandant la subvention de l’ADEME dont le montant maximum est déterminé dans le contrat de financement.

Le Mandant ainsi désigné est chargé de :

1. transmettre dans les meilleurs délais au Mandataire tous documents techniques, juridiques ou justificatifs financiers nécessaires à l’exécution du présent Mandat et du contrat de financement signé pour son compte avec l’ADEME,
2. accepter le traitement de ses données personnelles conformément aux informations portées à sa connaissance dans les CGU par le Mandataire,
3. permettre la réalisation de visites sur place ou contrôles diligentés par l’ADEME ou les services de l’Etat.

Le Mandant donne pouvoir au Mandataire pour percevoir la subvention lui revenant au nom et pour son compte et le Mandataire s’engage à lui reverser dans les meilleurs délais.

Le présent mandat aura une durée identique au contrat de financement, modifié éventuellement par voie d’avenant, à intervenir entre l’ADEME et le Mandataire pour lequel il a été constitué et y sera annexé.

Fait en deux exemplaires originaux,

A

Le

|  |  |
| --- | --- |
| **Pour le Mandataire,** *Bon pour acceptation du mandat dans les conditions définies ci-dessus*  | **Pour le Mandant***Bon pour mandat dans les conditions définies ci-dessus* |
| *<Prénom, Nom, Fonction,**Signature, Cachet>* | *<Prénom, Nom, Fonction,**Signature, Cachet>* |